Les FAR à l'extérieur des frontières nationales

L'engagement des Forces Armées Royales dans les opérations de maintien de la paix à travers le monde constitue un aspect désormais ancré dans l'histoire contemporaine du Royaume. Le premier déploiement d'un contingent de l'armée marocaine à l'extérieur des frontières nationales date en effet de 1960.

Dans ce contexte, la dernière décennie a été marquée par la projection de nouveaux contingents marocains au Kosovo (en 1999), en République Démocratique du Congo (en 2001), en Côte d'Ivoire et en Haïti (en 2004). Cet élan de solidarité et de volontariat constructif s'inscrit dans la continuité des actions des Forces Armées Royales en dehors des frontières nationales. Il convient à ce propos de souligner certains caractères particuliers qui ont distingué les missions engagées pendant la dernière dizaine d'années.

Pour ce qui est du contingent marocain opérant au Kosovo, il a été initialement intégré au sein de la KFOR, Force multinationale de maintien de la paix, placée sous commandement de l'OTAN. Après sa première expérience du genre en Bosnie-Herzégovine (IFOR et SFOR), le Royaume confirme ainsi la capacité de ses troupes à évoluer, en donnant entière satisfaction, dans des contextes divers, autres que ceux commandés par l'ONU seule. Epousant donc de très près l'approche de la communauté internationale, Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, a donné ses Instructions pour la participation, dès novembre 1999, d'un contingent des Forces Armées Royales dans cette nouvelle mission. Déployé dans la zone de responsabilité de la Brigade Multinationale Nord à Mitrovica, le contingent marocain était à caractère essentiellement humanitaire. Il était notamment constitué d'un organe de commandement, d'un hôpital médicochirurgical de campagne et d'un élément de protection et d'autodéfense. A l'organe de commandement du contingent est intégrée, entre autres, une cellule sociale destinée aux actions CIMIC (Actions civilo-militaires).

Evoluant dans le même esprit d'engagement que la composante médicale du contingent, l'action du module social était également déterminante en ayant permis de rétablir la confiance des populations par rapport au rôle de la KFOR. Par ses actions concrètes sur le terrain, allant de l'accueil et l'assistance de la population, aux distributions de denrées, en passant par les visites des domiciles familiaux, des hôpitaux et dispensaires Nord et Sud, et des Centres collectifs des réfugiés, le module social des FAR a servi de support au développement de l'action humanitaire de la KFOR, apportant soutien et réconfort aux populations concernées.

Le contingent des FAR déployé au Kosovo allait être, plus tard, en 2001, et sur demande du commandement militaire de l'OTAN, renforcé par une composante infanterie destinée à couvrir de nouvelles attributions à caractère sécuritaire.

Et suite à l'évolution de la situation générale au Kosovo, une restructuration globale du dispositif du Commandement des forces de l'OTAN a

été opérée à partir de 2005. C'est ainsi que l'hôpital médico-chirurgical des FAR, la cellule sociale qui lui était associée ainsi qu'une partie de la cellule de commandement et de soutien du contingent, ont été rapatriés au cours de l'année 2006.

En somme, depuis sa projection sur le théâtre kosovar, le contingent des Forces Armées Royales a largement contribué au retour de la paix et de la vie normale dans cette province. Les réductions successives des effectifs des forces déployées et les modifications des termes des mandats laissent présager l'acheminement vers une sortie de crise.

Le contingent des FAR au Kosovo se trouve actuellement réduit à une compagnie de protection et un détachement de Quartier Général Environ deux ans après le déploiement du contingent marocain au Kosovo, le Conseil de sécurité de l'ONU décide le déploiement de la MONUC (Mission des Nations Unies pour le Congo). Et conformément aux engagements du Royaume en faveur du maintien de la paix et la sécurité dans le monde, Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat- Major Général des Forces Armées Royales, a décidé l'envoi, en 2001, d'un contingent des FAR en République Démocratique du Congo pour faire partie de la MONUC.

La sollicitation des services du Royaume dans ce contexte constituait déjà un témoignage de valeur d'une renommée désormais acquise par les unités des Forces Armées Royales dans ce domaine.

Fort de plus de 800 militaires, et incluant des officiers d'Etat-Major destinés au Quartier Général de la Mission, le contingent des FAR s'est vu confier la responsabilité du Secteur de Kisangani-Goma, situé dans la partie Nord-est du pays. Par la suite, le contingent marocain allait être déployé à Bunia, à l'extrême Est, une zone caractérisée par un climat plus contraignant que la précédente. Plus tard, en 2009, les éléments des FAR allaient être redéployés vers Dungu au Nord-Ouest du pays. Depuis, le contingent des FAR constitue la force de frappe de la MONUC dans cette région qui connaît un regain de tension causé par les actions de groupes armés menaçant la stabilité de la zone.

Et comme il est de coutume chez les contingents des Forces Armées Royales déployés en opérations extérieures, l'action de celui faisant partie de la MONUC a toujours été accompagnée de prestations médicales fournies par les différentes structures sanitaires du contingent au profit du personnel de la Mission et de la population congolaise.

Ainsi, en dépit des difficultés dues essentiellement à l'immensité du territoire congolais, aux conditions climatiques austères et à la vétusté des infrastructures, le contingent des FAR de la MONUC fait preuve d'une grande efficacité opérationnelle, de souplesse d'emploi et, encore et toujours, d'une parfaite capacité d'intégration. Faisant ainsi honneur à la renommée des FAR dans les opérations multinationales, il est sollicité toutes les fois que la MONUC se trouve confrontée à des situations critiques.

L'année 2004 allait être encore plus marquée par l'engagement des FAR dans les opérations de maintien de la paix dans le monde. Le Royaume a en

effet mis sur pied deux contingents destinés respectivement à la Côte d'Ivoire et à Haïti, et dont les déploiements étaient espacés d'à peine cinq mois.

C'est ainsi que, dans la continuité des efforts déployés par la communauté internationale, et en réponse aux sollicitations de l'Organisation des Nations Unies, Sa Majesté le Roi a donné ses Hautes Instructions pour la participation des Forces Armées Royales, dès le mois de mai 2004, à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

La Force de l'ONUCI ayant été successivement déployée dans les deux Secteurs, Est et Ouest, le contingent marocain a eu initialement le privilège de se voir confier le commandement du Secteur Est. Un Secteur composé, outre les Unités des FAR, par celles qui faisaient partie de la Force africaine de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest). Ce même Secteur allait être renforcé d'un Bataillon bangladeshi ayant à sa charge le processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR). Plus tard, le commandement de la Force de l'ONUCI, tout en conservant le découpage du pays en deux secteurs, a procédé au redéploiement des contingents. Celui des FAR est actuellement déployé au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, entre la ville de Duekoué, lieu d'implantation du PC du contingent, et la ville de San Pedro sur le littoral atlantique.

Pour le contingent des Forces Armées Royales, comme d'ailleurs pour l'ensemble des nationalités présentes sur le théâtre des opérations, l'exécution des missions découlant du mandat de l'ONUCI, implique une étroite coordination avec les Forces belligérantes, la Force française de la Licorne, les équipes des observateurs militaires et la police onusienne. La multitude des nationalités côtoyées par les militaires marocains, et la sensibilité des situations opérationnelles auxquelles ils se trouvent souvent confrontés, engendrent un extraordinaire brassage de cultures et d'expériences, et donc un enrichissement évident pour le contingent des FAR. La contribution des FAR au sein de l'ONUCI est, de surcroît, relevée par leur représentativité par des officiers marocains au niveau des Etats-Majors des deux Secteurs, Est et Ouest, et du Quartier Général de la Force, implanté à la capitale Abidjan. Du point de vue des équipements, le contingent est doté de moyens adaptés lui conférant protection, mobilité, puissance de feu et autonomie logistique. Il serait également pertinent de revenir sur la période où le contingent des FAR était déployé à Bouaké. La zone de responsabilité du commandement marocain du Secteur Est incluait alors la ville de Bouaké, fief des forces rebelles et de leur directoire politique, ainsi que la ville de Ya- moussoukrou, lieu d'implantation du commandement des Forces Armées Nationales de la Côte d'Ivoire. D'un point de vue objectif, la présence des deux belligérants dans la zone de responsabilité du contingent des FAR a été d'un grand apport dans la conciliation entre les parties en conflit.

En outre, à travers les activités civilo-militaires, notamment les prestations médico-sociales, entreprises par le contingent des FAR aussi bien dans sa zone initiale à l'Est qu'après son redéploiement à Duekoué, les militaires marocains ont su gagner la confiance de la population locale, et ont développé une grande facilité d'interaction avec celle-ci.

Ainsi, après six années de présence du contingent des Forces Armées Royales en Côte d'Ivoire, les militaires de l'armée marocaine constituent désormais une valeur certaine au sein du Quartier Général de l'ONUCI comme pour la population ivoirienne.

Or ce qui est de la mission humanitaire marocaine déployée en Haïti la même année, elle a constitué une initiative qui détachait de l'ensemble des missions auxquelles le Royaume avait souscrit auparavant. L'envoi du contingent marocain en question, aux côtés d'un contingent espagnol, avait en effet été décidé dans le cadre d'une démarche bilatérale, conjointement entre Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des FAR, et Sa Majesté le Roi Juan Carlos 1er d'Espagne.

Au vu de la situation désastreuse connue par le pays en 2004, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a décidé le déploiement en Haïti d'une Force multinationale de soutien à la paix. Une Force qui s'est vue confier comme mission principale d'assurer un climat stable et d'aider au rétablissement et au maintien de la sécurité et de l'ordre public.

En réponse à l'appel de la communauté internationale, Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat- Major Général des FAR a décidé l'envoi d'un contingent marocain, dans le cadre de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH). Ce contingent allait évoluer dans un environnement tout nouveau jusqu'alors concernant la contribution du Royaume dans une opération de maintien de la paix dans le monde. Il s'agissait en effet de la première projection de Forces dans le continent américain. Les autres pays contributeurs à la Force placée sous commandement brésilien étaient le Brésil, l'Argentine, le Chili, le Pérou, l'Uruguay, le Guatemala, le Népal, le Sri Lanka et l'Espagne. La Force ainsi constituée devait être déployée sur la totalité du territoire réparti en neuf secteurs, avec l'objectif d'assurer le démarrage du processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion, ainsi que l'organisation d'élections libres en 2005.

Dans ce contexte, le contingent des Forces Armées Royales a été projeté en Haïti pour opérer conjointement avec le contingent espagnol, dans le secteur Nord-Est, à 180 kilomètres de la capitale. Et compte tenu de la nature de la mission qui lui était impartie, il a été doté de moyens légers lui conférant mobilité, rapidité et autonomie logistique, et lui permettant l'exécution efficace des patrouilles mobiles et l'établissement des postes de contrôle.

Le contingent des FAR en Haïti a

Ainsi participé, conjointement avec le contingent espagnol, au rétablissement des conditions de sécurité qui allaient permettre la tenue d'élections législatives et présidentielles. Et comme pour les autres contingents des FAR précédemment déployés, le rôle des militaires marocains ne s'est guère limité aux seules actions purement militaires, mais il s'est étendu aux activités civilomilitaires. Des initiatives d'accompagnement des activités du contingent sur le théâtre des opérations ont été entreprises et un don a été octroyé à la population civile sous forme de vivres, de couvertures et d'effets vestimentaires.

Le retrait sur Instructions Royales du contingent des FAR de la MINUSTAH est intervenu à l'issue de l'accomplissement de sa mission

consistant à ramener les parties en conflit à s'entendre sur l'organisation d'élections parlementaires et présidentielles.

En avril 2006, après 18 mois de déploiement, le contingent déployé en Haïti allait ainsi réintégrer ses bases de départ, laissant derrière lui une mission bien accomplie, ainsi qu'un bilan et une renommée qui ne contrastaient guère avec la bonne image de l'armée marocaine.

Quand au contingent marocain évoluant depuis 1996 en Bosnie-Herzégovine, il a connu au début du troisième millénaire des remaniements opérationnels importants qui enrichissent très sensiblement l'expérience déjà acquise par les militaires des Forces Armées Royales, et confortent leur grande capacité d'intégration dans un environnement multinational.

Le contingent marocain avait le privilège d'évoluer au sein de la Division multinationale Sud-Est (DMN-SE) dont la zone de responsabilité était la plus exigeante en Bosnie-Herzégovine, et qui, de par sa composition, s'avère vraiment multinationale, à majorité européenne. La Brigade est en effet commandée par un Général français, alors que son adjoint est italien, le Général chargé des relations avec les parties est espagnol et le Chef d'Etat-Major est allemand. Les Chefs de Bureaux de l'Etat-Major stationné à Mostar, viennent des quatre nations et ont sous leurs ordres des Officiers de nationalités diverses. Ceci engendre tout naturellement un mélange exceptionnel de cultures et de savoir-faire, d'expériences et de compétences dont l'impact positif est largement ressenti sur le théâtre des opérations. Les contraintes de communication d'ordre linguistique, comme les divergences culturelles étaient certes constamment présentes, mais le rendement de la Division multinationale s'en est trouvé heureusement fort optimisé.

C'est ainsi que les soldats marocains ont confirmé, encore une fois dans ce contexte, leur capacité exceptionnelle, désormais reconnue, d'intégration dans des cadres d'action des plus contraignants. A l'instar donc des Allemands, Ukrainiens et Français au centre, des Italiens, Portugais, Egyptiens et Jordaniens au Nord, les militaires marocains, tous grades confondus, ont vite appris à travailler ensemble dans un environnement multinational. Confrontés à des situations extrêmes opposant Bosno- croates et Bosno-musulmans, ils ont su s'affirmer dans l'adversité, et se sont imposés à toutes les anciennes factions par le professionnalisme et la rigueur de leurs actions.

Il est également pertinent de rappeler que le contingent des FAR déployé en Bosnie-Herzégovine avait connu, à la fin 2004, des changements importants en ce qui concerne le cadre de son action. Suite à l'évolution positive de la situation sur le théâtre des opérations, et conformément à l'Accord « Berlin Plus », une Force multinationale de l'Union Européenne (EUFOR) allait prendre le relais de la SFOR de l'OTAN. Ce changement a engendré l'Opération « ALTHEA », sous l'égide de l'EUFOR, inscrite dans le cadre de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD). Ce revirement de situation allait nettement conforter la position des Forces Armées Royales quant à leur polyvalence, à l'enrichissement de leur expérience, et à leur capacité de s'adapter à des environnements divers.

Initiative européenne de grande envergure lancée le 2 décembre 2004, l'opération « ALTHEA » avait pour objectif d'instaurer les conditions de sûreté et de sécurité en Bosnie-He¬rzégovine. Au total des contingents ayant pris part à cette opération, 33 pays y étaient représentés, dont 22 nations européennes. Ayant opté pour le maintien de son contingent sur le théâtre des opérations, aux côtés des 11 pays non européens, le Maroc s'est retrouvé le seul représentant du continent africain, renforçant davantage sa position de partenaire privilégié de l'Union Européenne.

Avec des effectifs revus à la baisse, le contingent marocain redéployé s'est installé, toujours dans le secteur Sudest, à la Base de Mostar-Ortijes, aux côtés des contingents allemand, albanais, français, espagnol et italien, avec pour mission, entre autres, d'assurer la sécurité et la protection de ladite Base.

Que ce soit lors d'opérations purement militaires ou médicales, les éléments du contingent marocain en Bosnie-Herzégovine ont fait preuve d'un haut degré de professionnalisme. Qualité qui a marqué la prestation de l'Unité médicale marocaine au sein de la chaîne de santé multinationale C'est ainsi que le personnel médicosocial marocain était souvent sollicité pour accompagner les équipes de liaison et d'observation dans des actions menées au profit des populations vivant en situation précaire en milieu rural. Par l'aide médicale gratuite, la distribution de médicaments et de denrées alimentaires ainsi que par les soins et conseils fournis, les prestations du contingent marocain ont constitué une aide précieuse sur le plan purement humanitaire, pour la Force multinationale de l'Union Européenne (EUFOR) comme pour l'IFOR et la SFOR de l'OTAN.

Dans le cadre de cette même mission, les FAR ont également organisé au Maroc des colonies de vacances au profit de jeunes Bosniaques, sans distinction d'appartenance religieuse ou ethnique. La dernière en date a été programmée durant l'été 2007, soit quelques mois avant le retour définitif du contingent marocain.

En somme, les qualités dont ont fait preuve les troupes des FAR engagées en Bosnie-Herzégovine leur ont valu admiration et estime de la part de tous ceux qui les ont côtoyés. A ce propos, le Général français J. Michel Chereau, qui a assuré le commandement de la TFSE, déclarait que : « le travail réalisé par le détachement marocain est déterminant pour la TFSE et remarquablement effectué. Il est à l'image de tous les détachements de ce pays que j'ai pu rencontrer sur les différents théâtres d'opérations. Je suis frappé par la rigueur et le professionnalisme de l'ensemble des personnels rencontrés ».

Le contingent marocain a donc été rapatrié à la fin de l'année 2007, après avoir contribué à la restauration de la paix dans le cadre de trois opérations successives: l'IFOR et la SFOR sous commandement de l'OTAN et l'opération « ALTHEA » sous l'égide de l'Union Européenne. La contribution marocaine dans cette dernière opération matérialise la participation du Royaume à l'un des aspects les plus importants de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense, la prévention de conflits et la gestion de crises internationales. Elle a permis aux autorités militaires marocaines d'être représentées dans les plus hautes instances de décision, impliquées dans la gestion de ce conflit.

La volonté de Sa Majesté le Roi de permettre une ouverture des Forces Armées Royales sur le monde extérieur ne s'est pas limitée aux missions de maintien de la paix. En effet, déjà en 2000, une Unité du Service de Santé des FAR était dépêchée en Palestine pour faire évacuer une quarantaine de blessés de l'Intifada vers l'Hôpital Militaire d'Instruction Mohammed V.

Nous ne sommes pas près, non plus, d'oublier l'Ordre du Jour du 14 mai 2005, dans lequel Sa Majesté le Roi saluait les prestations du contingent militaire médical déployé en République du Gabon. Cette composante des FAR dépêchée sur place avait participé à des exercices communs, avec une approche purement humanitaire. La même année, des stagiaires de l'Ecole de la Marine Royale allaient s'illustrer par leur participation aux festivités de la fête nationale de la République du Sénégal.

L'été 2005, au Niger, pays victime de la famine après une invasion acridienne, une action de solidarité a également été menée par les militaires marocains, faisant preuve d'une grande compétence et d'une organisation sans faille.

Une autre action très marquante allait être initiée par Sa Majesté le Roi, en 2006, en réponse à l'appel lancé par le Président sénégalais, à l'adresse de la Communauté internationale, pour le déminage de la Casamance. Le Maroc étant le tout premier pays à avoir répondu favorablement à cet appel, une unité des Forces Armées Royales, à base d'une composante Génie, a été déployée, durant deux mois, dans ce pays ami. C'est en effet sur Hautes Instructions Royales que le commandement de la Zone Sud a procédé, vers la fin novembre 2006, à la mise sur pied d'un contingent à dominante Génie en préparation de son déploiement dans la région de la Casamance au Sénégal. En considération du caractère particulier de la mission, des risques qu'elle engendrait et des compétences spécifiques qu'elle requérait, le personnel qui y était destiné a été sélectionné de manière rigoureuse suivant des critères relatifs aux tâches techniques pour lesquelles le contingent était destiné. Les modules qui composaient ce dernier ont été en majorité prélevés sur le potentiel opérationnel de la Zone Sud. Et dans l'objectif d'assurer l'intégration et l'homogénéisation de l'ensemble, une période de mise en condition a été programmée avant la projection sur le théâtre de l'opération.

La mission du contingent marocain était principalement axée sur la participation à des opérations de dépollution dans la région de la Casamance. En revanche, comme à l'accoutumée, l'action des militaires marocains en territoire sénégalais n'a pas été limitée aux seules actions de déminage. La mission a également comporté une formation spécifique sur les techniques de déminage, au profit d'Unités sénégalaises, et la fourniture de prestations médicales multidisciplinaires au bénéfice de la population locale.

Durant les deux mois de sa présence en Casamance, le contingent marocain a réussi la dépollution de la zone qui lui était impartie, sans aucun incident sur les plans opérationnel et sécuritaire. Et outre la récupération de mines antichars et antipersonnel, et autres grenades et obus, l'Unité des FAR a assuré la formation de deux compagnies du Génie des Forces Armées Sénégalaises sur les techniques de déminage.

En janvier 2009, les Forces Armées Royales allaient encore une fois confirmer le caractère humanitaire qui distingue désormais leur action à l'extérieur des frontières nationales. Il s'agit du déplacement d'une Délégation militaire médicale à Gaza, qui a connu un très vif succès.

Dépêchée sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, suite à l'agression militaire israélienne contre les Palestiniens, la délégation, composée de 32 médecins spécialistes et de techniciens médicaux et paramédicaux de différentes spécialités, a passé un peu plus de deux mois au chevet des victimes palestiniennes.

Parallèlement à l'envoi de cette mission, un pont aérien avait été établi entre le Maroc et l'Egypte pour l'acheminement d'importantes aides humanitaires en médicaments, denrées alimentaires et couvertures, destinées au peuple palestinien.

Ces missions à caractère humanitaire traduisent la volonté de Sa Majesté le Roi de faire de l'institution militaire du Royaume non seulement une force de combat, mais aussi une force citoyenne. Les dernières missions en date, effectuées par les militaires des Forces Armées Royales, concernent la participation aux festivités commémorant les 9èmes Journées de la Défense Nationale du Gabon, et à celles organisées à l'occasion du 50ème anniversaire de l'indépendance du Sénégal. Le 12 février 2010, un détachement de la 1ère Brigade d'Infanterie Parachutiste des FAR avait en effet pris part à un défilé qui s'est déroulé à Libreville. La presse gabonaise qui avait fortement médiatisé l'événement avait notamment souligné, à la Une d'une de ses publications que la participation du détachement des FAR a « rehaussé l'éclat de la cérémonie des 9èmes Journées de la Défense Nationale ». Dans le même contexte, un détachement interarmées des FAR a fait le déplacement, en début d'avril dernier, au Sénégal, sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales. Un déplacement motivé par la participation aux festivités commémorant le 50ème anniversaire de l'indépendance de la République du Sénégal. Outre le Drapeau et la Musique des FAR, Le détachement en question était composé de pelotons de la Gendarmerie Royale, des Forces Royales Air, de la Marine Royale et de la 1ère Brigade d'Infanterie Parachutiste.

Cet élan de solidarité est une preuve supplémentaire, si besoin est, de la haute idée que Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, a de l'armée marocaine. Une armée solidaire, humaniste et d'une grande capacité d'adaptation à toutes les conjonctures dans lesquelles elle est appelée à intervenir.